

***DREAL Basse-Normandie***

# ***Directive inondation***

***Territoire à risque important  
d'inondation de Cherbourg***



DREAL BN - DDTM50

14 mars 2013

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

# *Plan de la présentation*

---

## **La Directive Inondation (DI):**

- évaluation Préliminaires des risques d'inondation (EPRI)
- sélection des Territoires à risques importants d'inondation (TRI)
- cartographie des aléas et des risques
- élaboration des stratégies locales

## **Articulation avec les autres démarches (PPR multirisques et PAPI Divette/Trottebec)**



# Contexte de la directive inondation (1/2)

---

Le contexte:

Une directive européenne...

suite à de nombreuses inondations graves en Europe

... déclinée en droit français par le Grenelle 2 de l'environnement

Principe :

Établir un cadre pour l'**évaluation** et la **gestion** des **risques** d'inondation, qui vise à **réduire les conséquences négatives** pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté.



# Contexte de la directive inondation (2/2)

---

Les objectifs :

Une politique de prévention qui s'intéresse à :

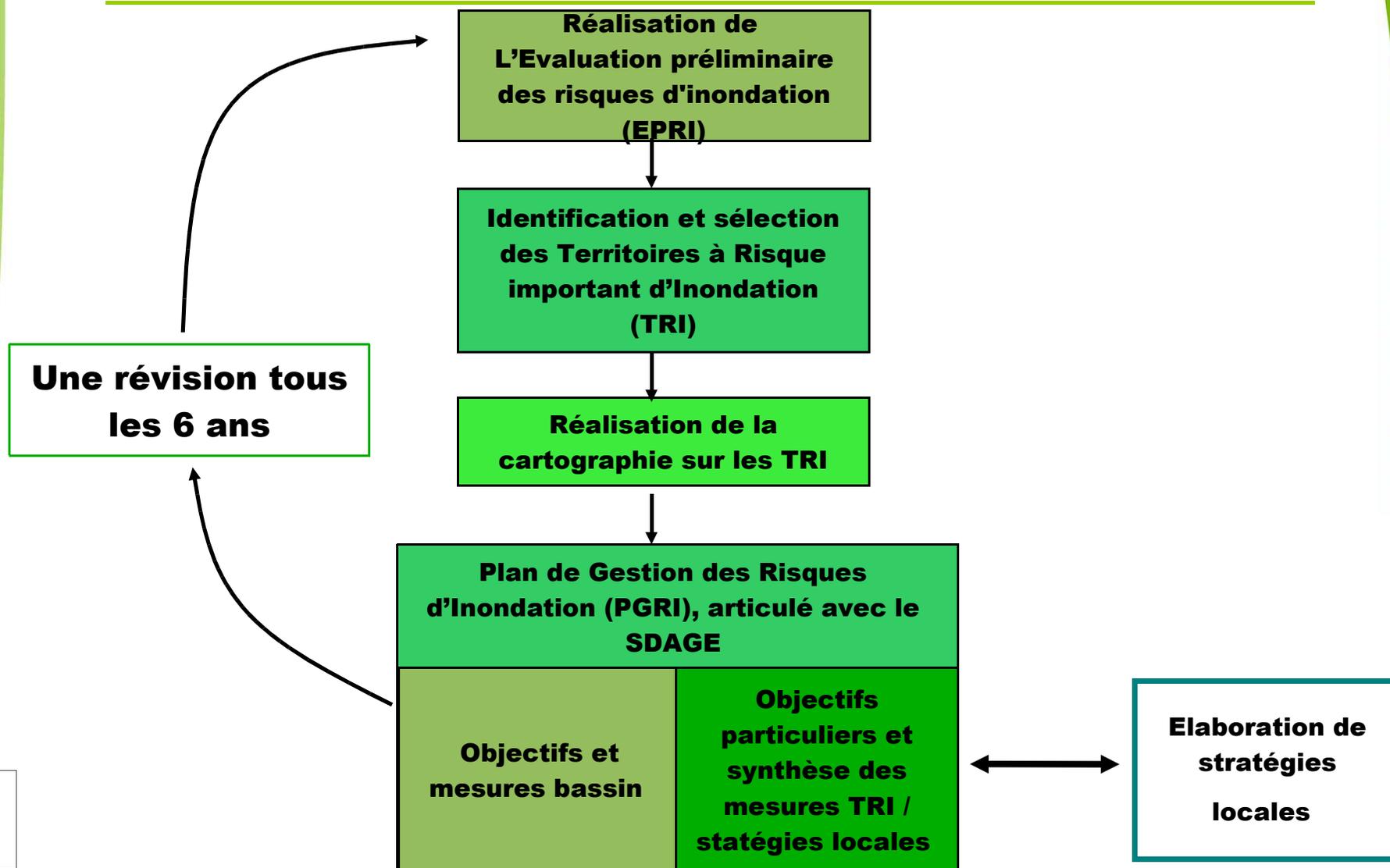
- la sécurité des personnes et des biens
- la vie économique, le fonctionnement et le développement des territoires

Réduction des dommages sur :

- La santé humaine,
- L'environnement,
- Le patrimoine,
- L'activité économique.



# Une démarche en plusieurs étapes



# Évaluation préliminaire des risques d'inondation

---

L'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) a été approuvée en décembre 2011.

- Document à l'échelle du bassin Seine-Normandie
- Représentation graphique de l'enveloppe résultante des différents débordements aqueux sauf ceux résultant d'une saturation de réseau.



# Territoires à risque important d'inondation

---

Sélection des Territoires à risque important d'inondation (TRI) au cours de l'année 2012. En Basse-Normandie :

- 3 TRI sur le bassin Seine Normandie : Cherbourg-Octeville, Dives-Ouistreham et Caen
- 1 TRI interrégional sur le bassin Loire Bretagne : Marais de Dol

TRI identifiés sur la base :

- de l'EPRI (enveloppe approchée des aléas)
- d'un recensement d'enjeux sur les territoires
  - Population
  - Emplois
  - Surface habitation en rez de chaussée
  - Surface bâti activités



# La cartographie

---

Pour les 8 communes du TRI, deux aléas sont retenus :

- Aléa submersion marine
- Aléa débordement de cours d'eau

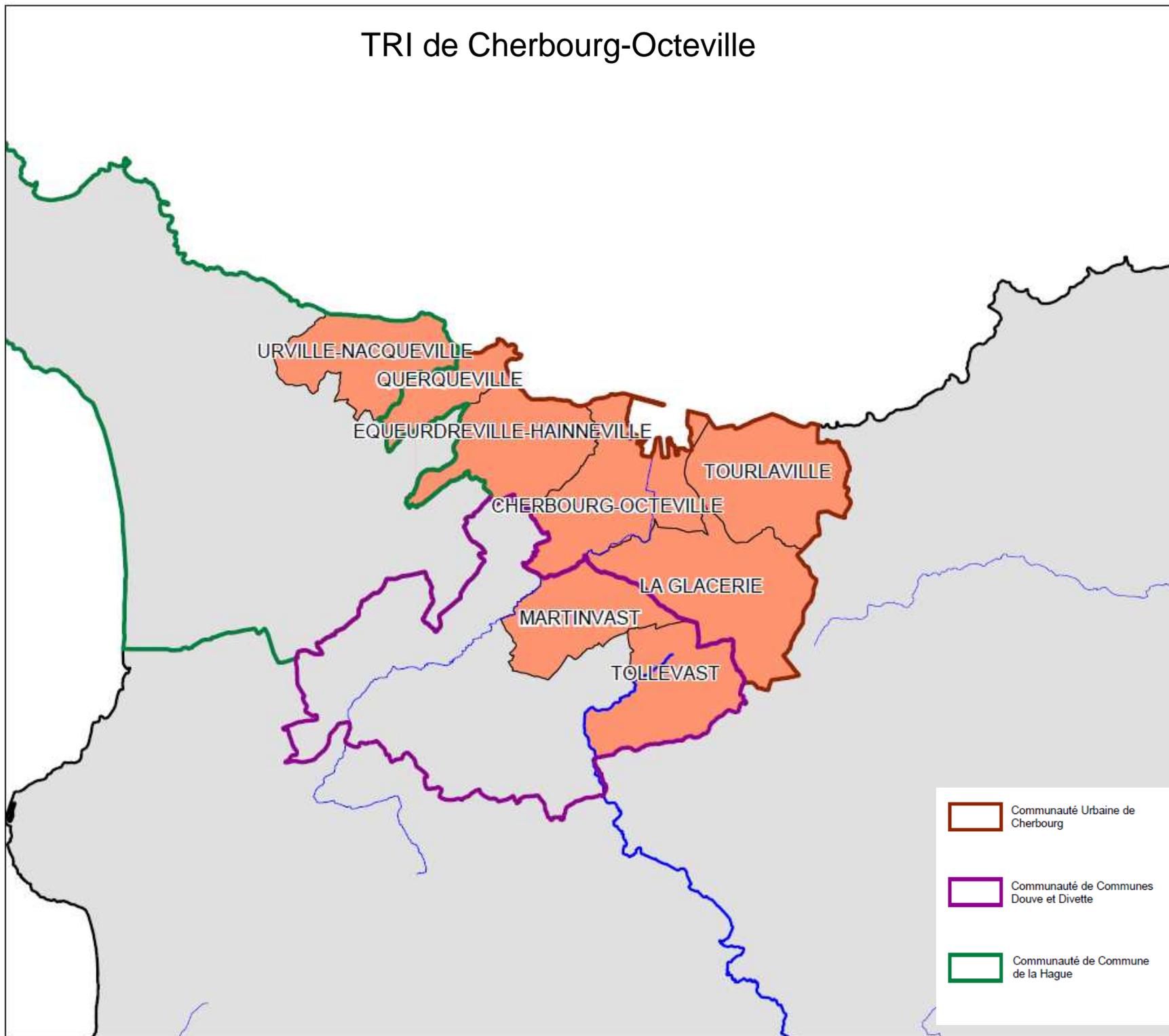
Pour chacun des ces aléas, il s'agit de cartographier les événements suivants :

- Événement fréquent (période de retour 10-30 ans)
- Événement moyen (période de retour 100-300 ans)
- Événement extrême (période de retour > 1000 ans)

Les cartes d'aléas correspondant à ces événements seront croisées avec les enjeux recensés sur le territoire => cartographie des risques



# TRI de Cherbourg-Octeville



-  Communauté Urbaine de Cherbourg
-  Communauté de Communes Douve et Divette
-  Communauté de Commune de la Hague

# Usages généraux des cartes

---

1. Une base pour mettre en place des actions de prévention du risque inondation.
2. Les cartes seront portées à connaissance des différents acteurs du territoire et accessibles au grand public. Elles complètent la connaissance sur les risques.
3. Les cartes « DI » seront utiles pour favoriser la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme.



# Usages spécifiques des cartes

---

## Carte de l'événement fréquent :

identifier les secteurs subissant les premiers dommages et aider à prioriser les actions

## Carte de l'événement moyen :

peuvent être utilisées pour l'urbanisme et la gestion de crise.

**NB** : lorsque les communes disposent d'un PPR, c'est à ce document qu'il faut se référer en matière d'urbanisme

## Carte de l'événement extrême :

aider à préparer et faciliter la gestion de crise et pour limiter les conséquences catastrophiques que pourrait avoir un tel événement sur les territoires.



# *L'élaboration de stratégies locales*

---

Mettre en place des stratégies de gestion du risque inondation à l'échelle locale, sur la base du travail de cartographie

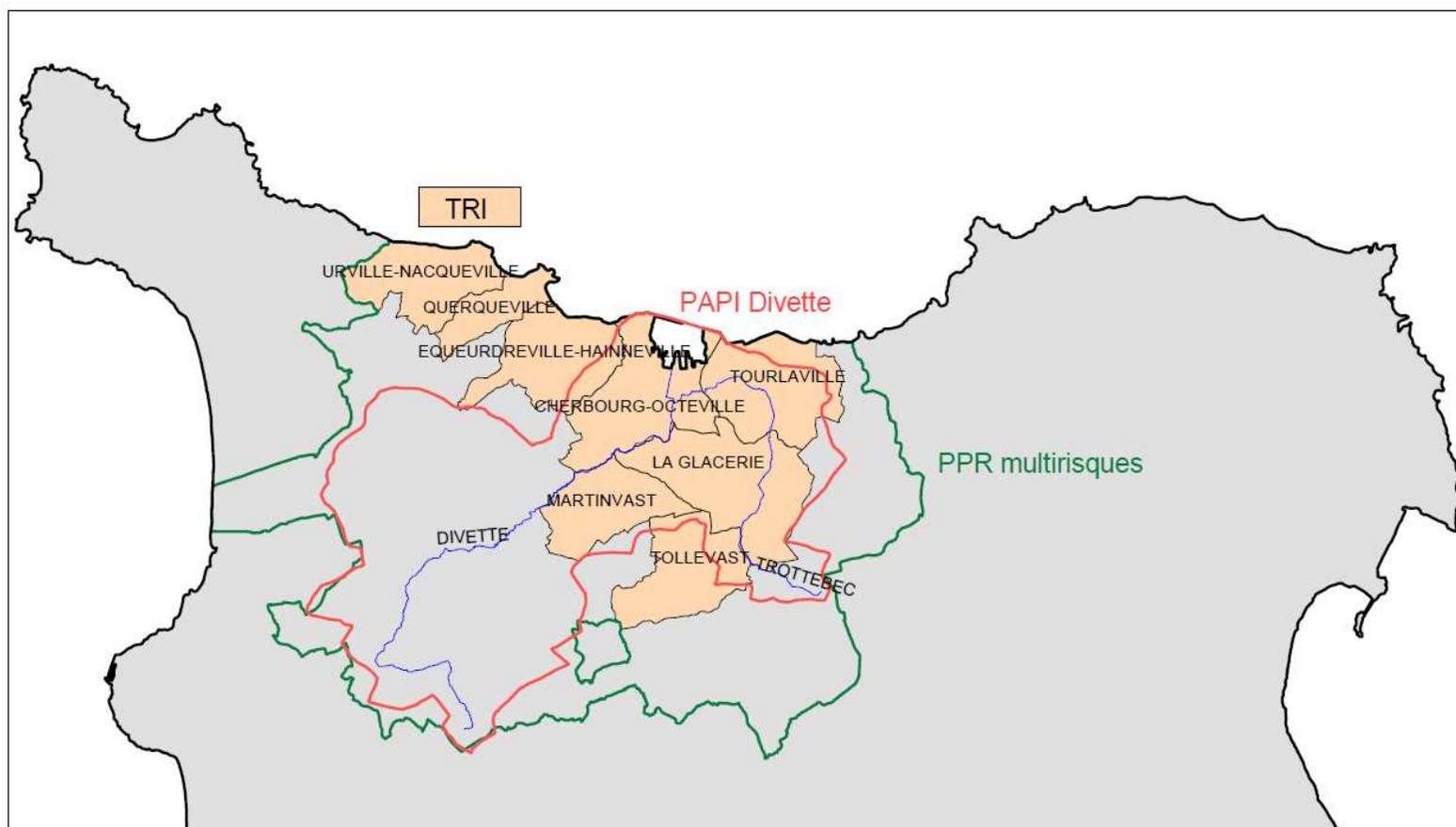
## **Les premières étapes :**

- Définition en concertation d'un (ou plusieurs) périmètre(s)
- Identification d'une (ou de) structure(s) porteuse(s), dont le rôle sera d'animer l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie. Cette structure n'est pas maître d'ouvrage des actions de la stratégie locale.



# La région de Cherbourg-Octeville

Territoire à risque important d'inondation  
Cherbourg-Octeville  
Arrêté le 27 novembre 2012



# Articulation avec les autres démarches (1/4)

---

## Plan de prévention multirisques

*Périmètre : 27 communes soumises aux aléas :*

- *Inondation par débordement de cours d'eau*
- *Submersion marine*
- *Chute de blocs*

*Objectifs :*

*connaissance aléas et enjeux, zonage réglementaire et règlement associé.*

*Financement pour des études complémentaires et travaux*

*Servitude d'utilité publique opposable à toutes les autorisations*

*Obligation de réaliser un Plan communal de sauvegarde (PCS)*



# Articulation avec les autres démarches (2/4)

---

## Plan de prévention multirisques

*Avancement : Prescription en décembre 2012, approbation prévue fin 2015*

*Maître d'ouvrage : État*



# Articulation avec les autres démarches (3/4)

---

## Programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) Divette/Trottebec

*Périmètre : Bassin versant Divette/Trottebec*

*Objectifs :*

*Programme d'actions sur 6 ans basé sur une analyse coût/bénéfice*

*Réduire la vulnérabilité des territoires*

*Promouvoir des démarches de prévention du risque inondation*

*7 axes d'action, dont notamment :*

- *Conscience du risque,*
- *Surveillance et alerte,*
- *Réduction des écoulements*
- *Ouvrages hydrauliques*



# Articulation avec les autres démarches (4/4)

---

## Programme d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) Divette/Trottebec

*Avancement : Étude de préfiguration débutée. Fin attendue pour décembre 2013*

*Maître d'ouvrage : Conseil général pour les études, mais nécessité d'identifier une structure porteuse avant dépôt du dossier.*



# *Coordination des différentes études*

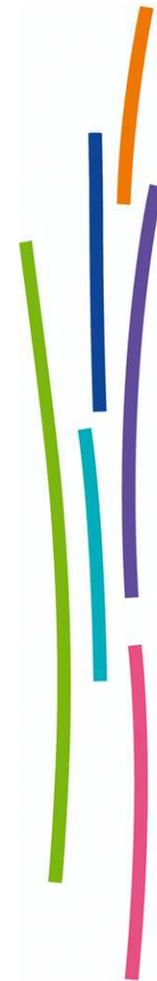
---

## **Objectifs :**

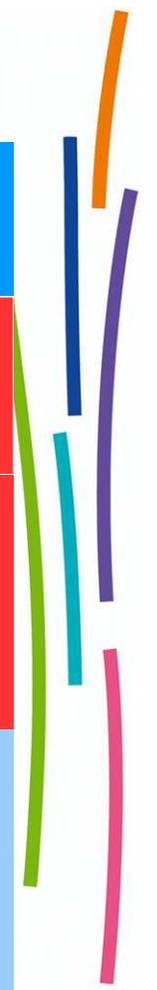
Mutualisation des études

Cohérence des cartes

Éviter des conclusions non concertées



	PPR multirisques	PAPI Divette/Trottebec	Directive inondation
Analyse du site	En complément des travaux menés pour la DI et le PAPI	Une analyse à l'échelle du bassin versant.	Une première analyse sur les communes en TRI
Cartographie des aléas	En complément des travaux menés pour la DI et le PAPI. Possibilité d'affiner les cartes	Aléa débordement de cours d'eau. Mai/juin 2013	Une première cartographie pour <b>décembre 2013.</b>
Enjeux	Recensement des enjeux dans le cadre du PPR	Recensement à l'échelle du bassin versant	Utilisation des données PPR pour la cartographie des risques
Usage des connaissances	Zonage réglementaire et règlement associé. PPR annexé aux documents d'urbanisme	Élaboration d'un programme d'action basé sur une analyse coût bénéfice	Élaboration de stratégies, en cohérence et complément du PAPI et du PPR



# Les modalités d'association proposées pour la Directive inondation

**Comité technique** régional : services techniques en charge de la production des cartes

- Groupe de travail
- Consultation d'autres acteurs dès que nécessaire
- Comptes rendus et production du COTEC envoyés aux membres du Comité de pilotage

**Comité de pilotage** départemental : ensemble des collectivités concernées

- Lieu de décision
- Thèmes abordés : cartographie et stratégies locales

**Commission territoriale** des rivières de Basse-Normandie (COMITER) : lieu d'information de l'ensemble des parties prenantes

**=> Concertation continue et consultation formelle en octobre/novembre 2013**

# *Fonctionnement du comité de pilotage du TRI de Cherbourg*

---

Identification de référents pour chaque structure  
(de préférence élu et technicien)

Fréquence des réunions

Modalités de validation



# Quelles cartes pour décembre 2013 ?

---

**Événements fréquents** : essentiellement sur la base des événements historiques

**Événements moyens** : PPR existant, Atlas des zones sous le niveau marin, Atlas des zones inondables.

Prise en compte du réchauffement climatique

Ces cartes seront affinées avec les études PPR.

**Événements extrêmes** :

Aléa débordement de cours d'eau : modèle hydraulique simple et confrontation avec une analyse de terrain

Aléa submersion marine : projection d'un niveau marin extrême. Croisement avec une approche géologique



---

*Merci pour votre attention*

